



FACTURE ANNUELLE

EXTERNAT	6e /5e- ulis	4e / 3e	lycée
Contribution des familles	441,00 €	471,00 €	606,00 €
Animation culturelle (2)	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Location Livres Lycée - année			60,00 €
Total année	491,00 €	521,00 €	716,00 €

DEMI-PENSION	DP 4 Jours		
	6e /5e- ulis	4e / 3e	lycée
Contribution des familles	441,00 €	471,00 €	606,00 €
Demi-pension	893,00 €	893,00 €	893,00 €
Animation culturelle	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Location Livres Lycée - année			60,00 €
Total année	1 384,00 €	1 414,00 €	1 609,00 €

DP 5 Jours		
6e /5e- ulis	4e / 3e	lycée
441,00 €	471,00 €	606,00 €
1 059,00 €	1 059,00 €	1 059,00 €
50,00 €	50,00 €	50,00 €
		60,00 €
1 550,00 €	1 580,00 €	1 775,00 €

- PARTICIPATION ANNUELLE** En septembre, un relevé de frais dématérialisé sera accessible sur votre compte ECOLE DIRECTE, via l'icône €. Le montant dû peut être réglé par chèque ou virement, en une ou plusieurs échéances, ou par prélèvements mensuels. Le calendrier de vos prélèvements sera indiqué sur le relevé, le premier prélèvement étant prévu pour le 15 octobre.
- STATUT** Le régime de l'élève (demi-pensionnaire ou externe) est défini pour la totalité de l'année scolaire. Les changements de régime ne pourront être pris en considération qu'en cas de force majeure et en accord avec la direction et l'économat.
- REPAS OCCASIONNEL** Le prix du repas occasionnel est de **7,00 €**. Les tickets sont à retirer à la comptabilité.
- MANUELS CLASSE LYCEE** Les manuels scolaires sont distribués à chaque élève en début d'année scolaire, avec un coût de location annuel de 60 €, qui sera inclus dans la facture annuelle. De plus, un chèque de caution de 60 € sera requis lors de la remise des livres. Ce chèque vous sera restitué à la fin de l'année, lorsque tous les livres auront été retournés.
- LIVRES et TD LYCEE** Les livres de français et les cahiers d'exercices conservés par les élèves seront financés par le budget location, dans la limite des fonds disponibles.
- LIVRES et TD COLLEGE** Les livres de Français, cahiers d'exercices conservés par les élèves feront l'objet d'un relevé complémentaire en fonction des commandes réelles de chacun.
- ANIMATION CULTURELLE** A la demande des parents, il a été décidé, en conseil d'établissement, un versement forfaitaire par élève au titre de l'animation culturelle couvrant l'ensemble des activités à l'exception des séjours pédagogiques de plusieurs jours. Ce forfait figure sur votre relevé.
- COTISATION APEL** L'APPEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) propose une cotisation annuelle de 25 €. La documentation vous a été remise.
- SEJOURS PEDAGOGIQUES** Pour les classes concernées, un relevé spécifique sera émis. Les modalités de règlement seront précisées par le professeur en charge de l'organisation.
- REDUCTION FAMILLES NOMBREUSES** Une réduction de 50% sur la contribution des familles est accordée pour le 3e enfant et plus.
- REDUCTION STAGES** Les tarifs tiennent compte des périodes de stages obligatoires.
- AIDES FINANCIERES** Les bourses et aide à la restauration font l'objet d'un relevé complémentaire à réception des notifications. Le montant des prélèvements seront alors ajustés.
- ABSENCES** Des réductions sur la demi-pension pourront être appliquées sur demande de la famille et présentation d'un justificatif.